



CAMPS DE VACANCES CALENDRIER ÉTÉ 2025

POLITIQUE OBLIGATOIRE

Vous devez fournir l'Avis de cotisation délivré par l'Agence du revenu du Canada, ou fournir l'Avis de cotisation délivré par le ministère du revenu du Québec pour l'année précédent votre séjour ou le tout dernier avis reçu. Nous devons avoir le revenu annuel des campeurs et/ou ses parents selon le cas. Avis de cotisation des parents ou du campeur adulte selon le cas.

PLACES LIMITÉES

ENFANTS GROUPE 1 :4 : 2 séjours permis, pour plus de dates, en attente si désiré.

ENFANTS ACC. 1 :1 ou 1 :2 : 1 seul séjour permis, la 2^e date en attente si désiré.

ADULTES : 1 seul séjour permis, la 2^e date en attente si désiré.

Si en liste d'attente, nous vous appellerons si nous avons de la disponibilité. AUCUN SÉJOUR DOUBLE CET ÉTÉ.

CAMP DE VACANCES 2025								
Enfants et adultes avec besoins particuliers								
	1 24 au 27 juin (3 nuitées)	2 29 juin-4 juil. (5 nuitées)	3 6 au 11 juil. (5 nuitées)	4 13 au 18 juil. (5 nuitées)	5 20 au 25 juil. (5 nuitées)	6 27 juil. au 1 août (5 nuitées)	7 3 au 8 août (5 nuitées)	8 10 au 15 août (5 nuitées)
ADULTES	X			X		X		
ENFANTS		X	X		X		X	X

CAMP DE VACANCES 2025					Modalités de paiements		
Tarifs 5 nuitées (sauf semaine 1 - 3 nuitées voir ci-bas)					OPTION 1 1 versement	OPTION 2 2 versements	
Ratio	Tarif avant rabais	Rabais Centre Notre-Dame de-Fatima	Frais admin. annuels	Coût séjour (avant frais)	Total payable à l'inscription	1er à l'inscription	2e 15 mai 2025
Accompagnement 1 pour 1	2100 \$	996 \$	50 \$	1104 \$	1154 \$	602,00 \$	552,00 \$
Accompagnement 1 pour 2	1800 \$	885 \$	50 \$	915 \$	965 \$	507,50 \$	457,50 \$
Groupe 1 pour 4	1500 \$	745 \$	50 \$	755 \$	805 \$	427,50 \$	377,50 \$
Accompagnement 1 pour 1 (adultes sem.1 - 3 nuits)	1260 \$	598 \$	50 \$	662 \$	712 \$	381,00 \$	331,00 \$
Accompagnement 1 pour 2 (adultes sem.1 - 3 nuits)	1080 \$	531 \$	50 \$	549 \$	599 \$	324,50 \$	274,50 \$
Groupe 1 pour 4 (adultes sem.1 - 3 nuits)	900 \$	447 \$	50 \$	453 \$	503 \$	301,50 \$	251,50 \$

Note: Les frais administratifs non sont pas remboursables en cas d'annulation. Valable de juin 2025 à juin 2026. Si vous êtes un usager de l'entente du CISSSMO DI-TSA, le tarif de 35\$/nuit s'applique aussi en camp de vacances (175\$ total par séjour).



2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, Québec J7W 2Y9 - info@mon-camp.ca 514.453.7600

mon-camp.ca



MODALITÉS DE PAIEMENT - Calcul du paiement		
A	50 \$	Frais d'inscription valide pour l'année de mi-juin 2025 à mi-juin 2026 (Obligatoire)
B		Transport (facultatif)
C		Coût des séjours (Obligatoire)
D		TOTAL À PAYER

OPTION

J'aimerais faire une demande d'aide financière supplémentaire au tarif déjà réduit.

- Vous devez compléter le **FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE** et y inclure une copie de preuve de revenu (**Avis de cotisation**) des parents et du campeur aussi s'il est adulte.
- Après analyse de votre dossier, nous vous ferons parvenir la facture pour les frais de séjour à payer.

PAIEMENTS

en 1 versement : _____ \$

Montant inscrit à la Case D

Montant payable à l'inscription

en 2 versements :

1^{er} versement : _____ \$

50 % du montant de la Case D

Montant payable à l'inscription

2^e versement : _____ \$

50 % de la case G

Montant payable le 15 mai 2025

Modes de paiement

Chèque – Au nom du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Carte de crédit

Veillez nous téléphoner 514-453-7600 #234

Virement Interac, voici les informations :

Courriel : paiements@mon-camp.ca

Question de sécurité : Quel est le code du camp?

Mot de passe : camp1948

**Pour une entente de paiement autre,
veuillez joindre la coordonnatrice aux ventes au 514 453-7600, poste 234**

Paiement effectué par le parent ou les tuteurs légaux.

Paiement effectué par un établissement de santé et de services sociaux, le curateur public ou autre organisme :

Nom de l'organisme :

Personne contact :

Coordonnées :

Téléphone :

Courriel :

POLITIQUE D'ANNULATION ET DE MODIFICATION

- ✓ En cas d'annulation dans un délai de 30 jours avant le camp, des frais de 50 \$ par semaine par participant seront conservés. Après cette date, il n'y aura aucun remboursement. En cas de maladie ou d'accident, les journées perdues seront remboursées au prorata (billet du médecin obligatoire).



2464, boul. Perrot, Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, Québec J7W 2Y9 - info@mon-camp.ca 514.453.7600

mon-camp.ca